

Certificat Médical

Certificat Médical d'Absence de Contre-Indication - CACI

à la pratique du Golf en compétition nécessitant le droit de jeu fédéral

Rappel : une fois enregistré un certificat médical est valable 3 ans sous réserve de :

- renouveler sa licence chaque année sans interruption ;
- répondre annuellement à un questionnaire de santé QS-golf-adulte ou QS-mineur ;
- attester avoir répondu négativement à toutes les questions.

Peut être établi par tout médecin titulaire du diplôme de docteur en médecine.

Ce certificat engage la responsabilité du médecin signataire

(Art.R.4127-69 et Art.R.4127-76 du Code de la Santé Publique).

Je soussigné(e), Docteur en médecine :

.....

Exerçant à :

.....

.....

Certifie avoir examiné M / Mme :

.....

...

Né(e) le : Age :

.....

Licence ffgolf numéro :

.....

.....

Et n'avoir pas constaté, à la date de ce jour, de signes cliniques apparents, contre-indiquant la pratique du golf en compétition.

Le

CACHET DU MEDECIN

N° RPPS :

Adresse : Golf de la Nivelle - Place William Sharp - 64500 Ciboure

Tel : 05 59 47 18 99 - **Courriel** : accueil@golfnivelle.com